

Monsieur Patrice FLUCK
Maire
Mairie de Merxheim
2 rue de Guebwiller
68500 MERXHEIM

Affaire suivie par
Sarah MICHEL
s.michel@rvgb.fr

Guebwiller, lundi 23 avril 2018.

Objet : Avis du Syndicat Mixte du SCoT et du PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Monsieur le Maire,

Par courrier, reçu le 5 avril 2018, vous nous avez notifié votre projet de construction d'une maison de santé.

Après analyse du dossier lors des bureaux du Syndicat Mixte du SCoT et du PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon le 20 avril 2018, il apparaît que votre projet s'inscrit pleinement dans notre organisation territoriale.

Dans l'armature urbaine du SCoT Rhin-Vignoble-Grand Ballon, la commune de Merxheim est identifiée comme une commune rurale maillant l'espace rural. A ce titre la commune doit mettre en œuvre un développement afin de maintenir une offre résidentielle attractive.

L'implantation de nouveaux services est souhaitée afin de :

- Répondre à des usages quotidiens.
- Limiter les déplacements motorisés de courtes distances.

Bien entendu, l'implantation de nouveaux services ne doit pas engendrer de concurrence aux activités déjà existantes ou encore vis-à-vis des communes alentour.

Rappelons que :

- la situation géographique de Merxheim, le long de la RD83, à proximité du pôle urbain majeur de Guebwiller, Soultz, Issenheim et Buhl contribue à l'attractivité de la commune.



- Merxheim est une commune qui bénéficie d'une gare et qui connaît, notamment aujourd'hui, une croissance démographique importante qui est principalement due aux nombreux lotissements qui se développent.

Avec ce projet, la commune apporte une réponse cohérente et anticipe les besoins futurs en matière d'offre de service médicale diversifiée.

Du point de vue de l'aménagement du territoire votre projet est exemplaire et contribue à limiter la consommation foncière et les déplacements en voiture avec :

- Un projet global de réorganisation du centre village,
- Une logique de renouvellement urbain et de densification :
 - > Le projet sera localisé dans le centre village
 - > Reconversion de l'ancien presbytère

Nous félicitons la prise en compte de ces enjeux patrimoniaux et paysagers dans ce projet garant d'un cadre de vie préservé.

Enfin, notre territoire n'échappe pas aux problématiques de démographie médicale. Par ailleurs, le vieillissement de la population est une tendance à prendre en compte dans l'offre à venir en équipements. La mise en place d'une maison de santé apportera ainsi une réponse locale.

Le projet illustre une logique de maintien ou de rééquilibrage de l'offre en particulier de ces territoires ruraux. Il contribuera à l'amélioration de l'attractivité des territoires pour favoriser l'implantation de médecins. Il permettra aux habitants de trouver sur place des services essentiels à la vie quotidienne.

Au vu de l'ensemble de ces observations, le SCoT et le PETA du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ne peuvent qu'émettre un avis favorable.

Vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président du PETA



Marc JUNG

Le Président du SCoT



Michel HABIG